Cne
FRC
8348

ADRESSE
DE LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION
D'AUCH,

Au Peuple des Villes & des Campagnes, sur la néceſſité du payement de l'Impôt.

CITOYENS,

NOS illuſtres & courageux Légiſlateurs, toujours pénétrés du feu ſacré de la Liberté, du ſaint amour de la Patrie, travaillent ſans relâche à vous aſſurer la douce & paiſible jouiſſance de vos droits naturels; mais tandis que ces pères de la Patrie s'occupent, avec un zèle infatigable, des moyens de vous rendre pour toujours heureux & libres, les ennemis du bien

public fomentent, s'agitent en tout ſens, & abuſent de la crédulité des Peuples.

Comment ſe peut-il ! nous ne pouvons l'exprimer qu'avec l'accent de la douleur, que ce bon Peuple oubliant à la fois, ſous l'empire des vertus & des lois, ce qu'il doit à l'honneur & à la religion du ſerment civique prêté ſi ſolennellement, s'aveugle ainſi ſur ſes propres intérêts.

Quoi ! on fait naître le déſordre & la licence, même parmi les Citoyens qui ont des intentions pures. On arrête ou l'on détourne, par une cruelle erreur, la perception des impôts & contributions ! C'eſt ainſi que le Tréſor public ſe trouve frappé de paralyſie, & les canaux de la fortune publique deſſéchés.

Il faut cependant, à moins de vouloir fermer les yeux à l'évidence, reſpecter les impôts ; ils ſont indiſpenſables & précieux à notre propre ſûreté. Attendons avec confiance, mais avec fidélité, l'adouciſſement qui nous eſt promis : contrevenir ſur ce point aux Décrets de nos ſages Repréſentans, eſt une jouiſſance perfide qui ne ſert qu'à étendre & aggraver le mal ; c'eſt mettre l'Adminiſtration hors d'état de fournir aux dépenſes du Royaume, & occaſionner de nouvelles ſurcharges.

Se ſouſtraire aux impôts établis, c'eſt voler le peuple. Un pareil égarement eſt capable de renverſer l'édifice de notre heureuſe & ſublime Conſtitution. Cet abus eſt encore plus répréhenſible dans un moment où, pour remédier au déſordre des finances, & faire face aux engagemens de l'État, tous les François ſont appe-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

lés à contribuer du quart de leur revenu, & où tant de Patriotes généreux font tous les jours de nouvelles offrandes sur l'Autel de la Patrie.

Il seroit en effet impolitique & bien dangereux, lorsque la France se régénère, de se refuser au payement des impôts. La désobéissance corrompt les mœurs, familiarise avec le mépris des lois & la résistance à la puissance publique.

Courons donc tous, chers Concitoyens, à ce but si important, si glorieux, qui assure le salut de la Patrie. Faisons à nos bons amis & frères les Gardes Nationales, les invitations les plus pressantes, de protéger le recouvrement des deniers publics; aimons, suivons la loi; nous ne pouvons, sans une monstrueuse & coupable inconséquence, laisser dépouiller le Trésor national d'une de ses plus grandes ressources.

La loi veille à la conservation des personnes & des propriétés; cette précieuse garantie se trouve plus particulièrement dans l'exact, scrupuleux & entier acquittement des impôts & contributions, dette sacrée que tous les Citoyens doivent indispensablement acquitter; car la fortune publique & le bonheur de tous, ne peuvent se composer que de contributions particulières.

O nos chers Concitoyens! admirons & n'oublions jamais comment, au milieu de tous ces vieux Empires de l'Europe, presque tous précipités dans le despotisme, la France, l'heureuse France, arrêtée tout à coup dans cette malheureuse & terrible pente par ses augustes & courageux Législateurs, est revenue sur les

pas de ces Hommes sublimes, vers la Liberté..... Eh ! qui d'entre vous, chers compatriotes, ne sentiroit pas son cœur ému profondément, ne sentiroit pas ses yeux se remplir de larmes à l'aspect de la Patrie en danger..... N'entendez-vous pas ces devoirs sacrés qui, tous dans ce moment où le complément du superbe édifice s'approche, parlent à la fois à vos cœurs d'une voix si haute?.....

Hommes libres, payez les impôts & contributions,.... & vous le serez à jamais. Que cette révolution ne soit pas pour vous la vaine représentation d'une grande Tragédie, mais une leçon toujours présente de la nécessité de bonnes mœurs. Citoyens ! ce sont les mauvaises mœurs qui engendrent la servitude & la tyrannie, car il y eut des esclaves avant qu'il y eut des tyrans : cette conquête, achetée par tant d'efforts & de périls, ne peut se conserver que par la sagesse, la concorde & l'acquittement scrupuleux des impôts & contributions. Ne professons donc plus qu'une seule opinion, un seul intérêt, une seule volonté.

Et vous chers & précieux amis, camarades & frères, habitans & cultivateurs de nos campagnes riches de vos soins ; chers compatriotes, dont le cœur & les bras font tout l'espoir de la France, la source vive & pure du bonheur, apprenez que les ennemis de la Patrie, ceux qui veulent encore vous rendre esclaves, cherchent à vous tromper, &, comme un loup affamé, rodent au tour de vos brébis ; mais vous n'avez rien à craindre tant que vous serez fidèles à la *Nation*, *à la Loi & au Roi*, & que vous viendrez au

ſecours de cette Patrie, en payant exactement les impôts qui lui ſont néceſſaires, comme le pain au père de famille pour nourrir ſes enfans ; c'eſt en acquittant fidèlement ces impôts que vous ſeconderez les travaux de vos Députés à l'Aſſemblée Nationale, c'eſt-à-dire, qu'ils pourront vous procurer complétement le bonheur qu'ils vous ont promis.... Sans impôts, plus de bonheur — Sans impôts, plus de liberté — Sans impôts, plus de ſûreté dans vos propriétés, elles vous ſeront enlevées — Sans impôts, plus de tranquillité dans vos foyers, dans vos familles: vos femmes, vos enfans égorgés ſous vos yeux, vous préſenteront l'effet d'une malheureuſe erreur ; mais il ne ſera plus temps — le déſordre, la tyrannie, le ravage, par-tout s'établiront — l'ouvrage commencé, preſque achevé, de l'Aſſemblée Nationale, ſera détruit — briſé — parce que vous n'aurez pas acquitté vos impoſitions.... Eh! quels malheurs, chers compatriotes, il eſt impoſſible de vous en préſenter ici l'horrible tableau, tant ils ſeront grands & nombreux..... La révolte, la plus cruelle misère, la diſſolution de l'armée, ce qui mettra la Patrie dans la cruelle poſition de n'avoir point de ſoldats pour la défendre, l'arrivée des ennemis étrangers, & la banqueroute générale qui dévorera toutes les fortunes particulières — ..... Redevenus enfin les infortunés ſujets du deſpotiſme, accablés de la vengeance des Ariſtocrates, vos ci-devant prétendus Seigneurs qui reprendront le cruel exercice de tous leurs droits abolis, vous retomberez encore dans leurs mains orgueilleuſes & tyranniques.... Eh !.... Dieu ſait

s'ils vous épargneront !.... par-dessus tout cela le retour de la dixme..... Vous ressemblerez enfin à des troupeaux qui bondissoient, alloient & venoient dans la prairie au sein de la liberté, s'attristant en revenant à l'étable, & mugissant d'horreur en entrant à la boucherie.... Bon Dieu ! quel changement !..... voilà pourtant, nos amis, une partie des maux que causeroit ce qu'on appelle une contre-révolution, & qu'entraîneroient infailliblement, non-seulement vos refus de payer les impôts, mais encore la moindre négligence à remplir ce devoir important, indispensable & sacré.

Si vous êtes au contraire, chers compatriotes, aussi exacts que nous aimons à le croire,.. ah ! de quel bonheur, de quelle prospérité ne jouirez-vous pas par la suite, vous, vos femmes & vos enfans ! Oui, nos amis, chers frères & concitoyens, considérez bien vos vrais intérêts, & voyez, dans un avenir prochain, tous les avantages que vous retirerez de votre entière soumission à la loi de l'impôt ; payez-le exactement, nous ne pouvons assez vous le répéter, vous assurerez & rendrez pour toujours solide le bien qu'on veut vous faire.

Les impôts sont, comme on vous l'a déjà dit, les gardiens de vos propriétés, parce qu'ils servent effectivement à payer tout ce qu'il faut pour vous en assurer la jouissance ; autrement chacun de vous seroit obligé de les garder & défendre, tout seul, contre mille.

Si vous ne contribuez pas, au surplus, aux dépenses publiques, est-on obligé de garder votre maison, votre champ, votre vigne ? Y aura-t-il

tout exprès pour vous, ſans contribution de votre part d'une petite partie du produit annuel de vos poſſeſſions, des Juges pour juger les procès, les chicannes, les querelles qu'on pourra vous faire contre votre héritage ou vos acquiſitions.

Ne faut-il pas auſſi que vous payiez quelque choſe pour la conſtruction ou réparation des ponts & chemins publics, pour l'utilité commune? Tous les établiſſemens enfin qui ont pour but le bien général, ne ſont-ils pas faits pour chacun de vous en particulier?

Oui, chers compatriotes, vous payerez ſans doute vos impoſitions, parce qu'elles ſeront juſtes, égales, modérées & employées pour vous; vous les payerez avec d'autant plus d'exactitude & de fidélité, que vous les acquittiez ci-devant avec ſoumiſſion, quoique les taxes fuſſent impoſées ſans égalité, injuſtement & ſuivant l'humeur, la volonté ou le caprice, toujours pour plaire & enrichir de votre argent, gagné à la ſueur de votre front, des Miniſtres ou des Flatteurs qui vous auroient à la fin rendus extrêmement pauvres.

O vous tous amis, compatriotes, frères & chers concitoyens, zélés & intrépides défenſeurs de la Liberté, vous qui avez le cœur bon & les intentions droites, votre eſprit eſt éclairé pour diſcerner le bien, & votre volonté s'y livre ſans réſerve, vos ſentimens ſont nobles & élevés; attentifs à la juſtice, plus encore qu'à vos intérêts, vous n'avez pas, dans vos propres affaires, de juge plus intègre, plus ſévère & plus exact que vous-même. S'agit-il de l'avan-

tage de la Nation ? vos biens deviennent les trésors publics. Toujours prêts à donner l'exemple estimable du plus pur civisme, par le généreux sacrifice de vos fortunes, même de vos familles & de vos propres personnes, au premier cri, au premier besoin de la Patrie, vos services n'ont pour principes que la grandeur d'ame, & pour but que la gloire de la Nation.

LAPLAIGNE, *Président.*

JOURDAN,
ROUMEGOUS,
DE LONGCHAMPS,
BEAUGRAND,
} *Secrétaires.*